



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040521

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/04/2025 16H24 C:003466 I:15780
V/REF : I2678749
V/Email reçu le Mardi 01/04/2025 a 16H24

SELON DEVIS N° 5030183

VIAREN

8/10 BOULEVARD VAUGIRARD
75724 PARIS CEDEX 15

IMMEUBLE : HABITATION
1 AVENUE DE MEZE
34810 POMEROLS

Montpellier, le 30 Avril 2025

Référence Marché: Bareme 2025-Prestations Serv.

LOCALISATION : 1 AVENUE DE MEZE - MR DEVILLE CONTACTER SA FILLE AU 06 98586001

MOTIF : SUITE DÉGÂT DES EAUX AU NIVEAU DE LA CHAMBRE : MURS ET PLAFOND EN PLACO
PEINTURE
LA FUITE EST RÉPARÉE

Votre accord sur notre devis n° 5030183 du 31/03/2025 d un montant de
475,41€ HT SOIT 522,95€ TTC

Donneur d'ordre : Ste VIAREN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

RÉALISÉ LE 10/04/2025

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE
ATELIER
REPRISE DES BANDES PLACO (4ML)
REPRISE D'ENDUIT ET PONÇAGES
APPLICATION DE 2 COUCHES DE PEINTURE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : JB LCOMPTER Email envoyé le 28/04/25 a 13H26 Mme C TOSTAIN

JB LCOMPTER Email envoyé le 28/04/25 a 13H25 Ste VIAREN

JB LCOMPTER Email envoyé le 18/04/25 a 11H16 M

JB LCOMPTER Email envoyé le 15/04/25 a 10H58 viaren

JB LCOMPTER Email envoyé le 15/04/25 a 10H28 M

JB LCOMPTER Email envoyé le 15/04/25 a 10H13



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040521

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
4,00	BANDE CALICOT	10,99	43,96
5,00	ENDUIT SUPPLEMENTAIRE	14,81	74,05
14,60	APPLICATION DE 2 COUCHES PEINTURE	24,48	357,40
TOTAL H.T.			475,41
T.V.A. a 10,00%			47,54
TOTAL T.T.C.En EURO			522,95

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN